



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2015-025

Objet :

Dénomination de voie.

Délibération affichée le : **30 MARS 2015**

L'an deux mille quinze et le vingt quatre Mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

Etaient présents :

MM. SOTO Jean-François – COLOMBIER François - SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – LABEUR Martine – BLANES Michel — LEROY Annie – DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène — VAILHE Bruno – FALZON Serge – LONGIN Thierry – POURTIER Jean Luc – NADAL Olivier - DURAND Véronique - BIESSE Frédérique - DEBEAUCE Christine - CABOCHE Chrystelle – MATEO Amélie – EDMOND-MARIETTE Gérard – CONTRERAS Sylvie – LECOMTE Olivier - GOMEZ René

Pouvoirs : ADELAERE Sylvain à Amélie MATEO – PANTALEONE Alexandra à Joëlle SOREL – Jean-Louis BONNET à Olivier SERVEL – Maguelone SUQUET à Olivier LECOMTE – Anne-Marie DEJEAN à Sylvie CONTRERAS.

Mme MATEO Amélie est élu secrétaire à l'unanimité

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2212-1, L 2212-2 et L 2213-1, Monsieur le Maire, Jean François SOTO, présente aux membres de l'assemblée l'intérêt de donner une dénomination officielle aux voies de la commune.

A ce sujet, il propose d'attribuer la dénomination de la voie perpendiculaire à la rue du Pont comme suit :

- rue des deux ponts

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **29 voix POUR (unanimité)**

- Emet un avis **FAVORABLE** à la dénomination de la voie citée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean François SOTO



Accusé de réception en préfecture
034-213401144-20150325-DEL2015025-AI
Date de télétransmission : 25/03/2015
Date de réception préfecture : 25/03/2015